

## Portrait

# Maurice De Backer : un parcours engagé au service de l'humain

> Marie-Thérèse COENEN (\*) et Jean NEUVILLE (†)

Maurice De Backer est décédé ce 7 mai 2021, à Erquelinnes, à 97 ans. Bien qu'il soit le témoin d'une époque qui peut sembler révolue pour beaucoup, ce qu'il a semé est durable. Jociste, syndicaliste, équipier populaire, il est aussi un bâtisseur du mouvement ouvrier chrétien en Thudinie, sa région natale et un laïc engagé dans l'Église, au niveau national, européen et international. Retracer son parcours et ses engagements est pour nous, membres du CARHOP, une manière de lui rendre hommage.



© Collection privée, fonds iconographique de Claude Clippe

Maurice De Backer lors de la Rencontre MMTC Europe-Angleterre, 27-29 mai 1983.

**M**aurice De Backer est né à Solre-sur-Sambre le 2 septembre 1923 et est décédé à Erquelinnes, le 7 mai 2021. Son père, Firmin De Backer (1890-1931) est mouleur à la fonderie de Jeumont. Sa mère, Lucia Fourmentin (1896-1949) est française. Il a huit ans quand son père décède d'un accident de travail. Maurice garde le souvenir d'une personne sans doute de tendance socialiste, n'allant pas à la messe contrairement à sa mère, et qui avait le souci des autres. Le parcours scolaire de Maurice De Backer est celui d'un jeune de milieu ouvrier. Il fait son école primaire à l'école libre paroissiale à Solre-sur-Sambre et ses moyennes inférieures à l'École moyenne de l'État à Binche de 1936 à 1940. En 1940, Maurice entame sa vie professionnelle à la marbrerie SA Merbes-Sprimont à La Buisserie, où il travaille pendant trois ans comme employé.

## De la JOC à la Fédération des syndicats de Charleroi

Membre de la section JOC de Solre-sur-Sambre en 1938, Maurice De Backer est équipier fédéral en 1941 puis président de la Fédération jociste de Thuin. En 1942, il devient permanent pour la JOC de Charleroi-Thuin, jusqu'en 1944. « Cette expérience », dit-il, « a orienté ma vie ». D'une part, il s'engage pour la classe ouvrière et, d'autre part, il acquiert une foi chrétienne qui prend totalement l'humain en compte<sup>1</sup>. Malgré les nombreuses difficultés liées à l'Occupation, Maurice organise pour les jeunes des cercles d'études, des recollections, des écoles régionales pour les plus militants et la participation aux semaines d'études<sup>2</sup>. La JOC et la JOCF de Charleroi prennent leur part au sein de l'Aide à la reconstruction des foyers éprouvés par la guerre (ARFEG).

En janvier 1945, il est embauché à la Fédération des syndicats chrétiens de Charleroi, pour seconder Hubert Dewez, comme rédacteur à *Au travail, hebdomadaire des syndicats chrétiens du Hainaut*, fonction qu'il occupe jusqu'en 1953, avant de devenir permanent des Équipes populaires (EP). Maurice De Backer assure aussi, de 1942 à 1953, la tâche de propagandiste syndical pour le secteur frontalier d'Erquelinnes, où il est confronté aux problèmes de statut, de salaires, de primes à la vie chère et de sécurité sociale de ces travailleurs.

## Bâtisseur du MOC de Thuin

Pendant ces années, Maurice De Backer souhaite initier une coordination régionale pour renforcer les travailleurs de la Thudinie. La mise en œuvre

1. M. VAN DIËREN, « Maurice De Backer. Les EP, une fabrique de militants », *La Fourmillière*, juillet-août 2014, p. 15.

2. CARHOP, *Fonds JOC-Thuin*, schéma du plan de travail, 1943-1944.

n'est pas facile. Dans cette région semi-rurale, le clergé privilégie le patronage plutôt que la JOC et les organisations rurales plutôt qu'un mouvement ouvrier chrétien structuré. À l'occasion du lancement du nouveau quotidien La Cité (1950), le directeur régional des Œuvres sociales à Lobbes, l'abbé Hennin, réunit les responsables des différentes organisations (syndicats, mutualités, coopératives, Ligues des femmes) de la région. Maurice préside cette première rencontre qui préfigure le futur MOC régional. Ce groupe se mobilise pour organiser une manifestation autour du soixantième anniversaire de l'encyclique de Léon XIII, *Rerum Novarum*, le 3 juin 1951 à Lobbes et le premier mai 1952 à Erquelines, dans le cadre de l'Année sociale du diocèse de Tournai. La Fédération du MOC de Thuin se met progressivement en place. Les statuts sont discutés et adoptés lors d'une réunion commune des syndicats, des mutualités et de la LOFC à Lobbes, le 27 juillet 1951. Charles Thiry est élu président et Maurice De Backer, secrétaire du comité provisoire.

## Un engagement militant au MPF

Sur le plan privé, il épouse, le 21 août 1946, Marie Van Binst [1918-2007], régente ménagère et membre des Ligues ouvrières féminines chrétiennes (aujourd'hui Vie féminine). Le jeune couple milite au sein du Mouvement populaire des familles (MPF) lancé en 1944. Les négociations entre le MOC et le MPF pour devenir une branche constitutive, se poursuivent jusqu'en 1949, mais n'aboutissent pas ce qui signe la fin de ce mouvement familial « déconfessionnalisé »<sup>3</sup>.

En 1947, le Conseil central du MOC prend acte de l'initiative lancée par Jean Bouhy à Liège et déclare lui apporter son soutien. Les secrétaires des MOC régionaux participent concrètement au développement des Équipes populaires dans leur fédération. Le compte rendu du Conseil central précise qu'il ne sera pas exigé des membres, une affiliation aux syndicats chrétiens et à la mutualité, mais que « cela sera l'œuvre de l'influence de l'atmosphère des contacts d'homme à homme »<sup>4</sup>. Fin 1952, les Équipes sont officiellement reconnues comme branche constitutive du MOC.

## Aux Équipes populaires

C'est l'abbé Goor, aumônier du MOC de Charleroi, qui insiste auprès de Maurice De Backer pour qu'il accepte le poste de permanent des Équipes populaires pour développer le mouvement dans le Hainaut. Pour Maurice, ce choix s'inscrit dans la continuité de son engagement jociste. La méthode

des Équipes, la révision de vie et le contact avec le milieu du travail, l'orientation évangélique rencontrent davantage ses aspirations que l'administration du journal à la CSC nationale.

En 1953, Maurice De Backer s'engage dans sa nouvelle mission apostolique en Hainaut, province la plus ouvrière du pays et diocèse où la déchristianisation est la plus généralisée. Il couvre les fédérations de Tournai, Mons-Borinage, Ath, Le Centre, Thuin et Charleroi. Il peut compter sur le soutien de quasi tous les secrétaires régionaux du MOC, même si chacun a sa propre vision de ce que doivent être les EP. À l'époque, « développer des Équipes populaires locales », dit-il, « fait partie intégrante de la tâche d'un permanent du MOC »<sup>5</sup>. Il construit un mouvement démocratique et participatif. Dans ses carnets, il écrit : « apostolat et rechristianisation, pas d'une manière platonique, pas une religion des seules pratiques, mais une vie chrétienne qui se traduit par des actes ; pas d'embrigadement, pas d'endoctrinement ; une équipe d'hommes qui agit, agissent, font agir ; faire bouger les gens là où ils sont, dans ce qu'ils sont. »<sup>6</sup> De 1955 à 1957, Maurice assume la fonction de secrétaire fédéral des EP.



Réunion aux Équipes populaires de Verviers. Abbé Jenchenne à gauche, De Backer Maurice président national des EP au centre et Wynants Joseph, président fédéral à droite.

En 1973, quand Arnold Wynants devient secrétaire politique du MOC, Maurice De Backer est élu président des EP. Il remplit ce mandat pendant neuf ans, jusqu'en 1982. Ses responsabilités se multiplient. Il accompagne le mouvement dans son évolution vers une organisation d'éducation permanente et dans la professionnalisation de ses cadres. Maurice De Backer prend sa retraite en 1985.

## Président du MOC de Thuin

Tout en étant permanent national des EP, Maurice De Backer reste actif dans sa région, la Thudinie. Élu le 22 septembre 1957 à la présidence du MOC

de Thuin, il assumera cette fonction pendant une dizaine d'années. Il soutient entre autres, la politique du mouvement dans le logement social. En 1966, il est membre coopérateur de La Cité verte, société coopérative de construction d'habitations sociales à Momignies. Il est membre du conseil d'administration au moins jusqu'en 1983. Il reste membre coopérateur jusqu'à la fusion avec la coopérative Notre Maison en 1990 et cède ses parts à la Hennuyère, en 1993.

## Posture face à la politique : ouverture mais liberté d'action !

Maurice De Backer reste réservé quant à un engagement politique plus concret. Au lendemain de la guerre, il participe aux débats politiques sur la représentation politique des travailleurs chrétiens : faut-il lancer un parti ouvrier chrétien ou un mouvement démocrate-chrétien puissant au sein du Parti social-chrétien [PSC] ? En 1950, il note dans ses carnets : « Travaillisme ou bloc catholique ? [...] Doit-on persister à vouloir une vie politique centrée sur les idées religieuses au lieu de la voir centrée sur des questions d'intérêt temporel ? »<sup>7</sup>

De 1954 à 1958, sous le gouvernement libéral-socialiste Van Acker, le monde catholique se mobilise pour défendre l'école catholique et la liberté d'enseignement. Le MOC et les EP agissent au sein des sections locales du Comité national pour la défense de la liberté et de la démocratie [CDLD]. En 1995, Maurice revient sur cette mobilisation : « le seul moment où je me demande si on ne s'est pas trompé, c'est dans la question scolaire. On a été à fond dans le CDLD. »<sup>8</sup>

En vue des élections législatives de 1968, le chanoine Goor, Alfred Califice, député démocrate-chrétien de Charleroi, et André Oleffe, président du MOC, le sollicitent pour mener la liste PSC « Chambre » de l'arrondissement de Thuin. Pour le MOC, l'enjeu est stratégique. En 1966, le MOC venait de lancer un groupe de pression, le Mouvement des travailleurs chrétiens [MTC] et avait négocié au sein du comité d'arrondissement du PSC de Charleroi des mandats à tous les niveaux<sup>9</sup>. De plus, l'arrondissement de Thuin doit reconquérir le siège de l'ex-député Noël Duvivier [1954-1965]<sup>10</sup> que le MOC souhaite remplacer par Maurice, son propre candidat. Sous la menace entre autres de Noël Duvivier de déposer une liste PSC concurrente, Maurice retire sa candidature, se gardant ainsi des démêlés politiques au sein de la section du PSC de Thuin. « Cette décision », dit-il, « je ne l'ai jamais regrettée »<sup>11</sup>. Son option est et reste les travailleurs et le mouvement d'éducation permanente, les Équipes populaires.



Affiche électorale de la Démocratie chrétienne, Élections législatives, 31 mars 1968.

À plusieurs occasions, Maurice De Backer précise sa pensée qui peut se résumer en trois mots : ouverture, dialogue et soutien à ceux et celles qui s'engagent en politique. Quand le 13 avril 1969, le mouvement politique pluraliste et progressiste pour la Wallonie et Bruxelles, Objectif 72<sup>12</sup> est lancé à Charleroi, Maurice De Backer écrit : « je suis, avec énormément d'intérêt, le développement du mouvement tellement il correspond à une aspiration qui toujours domine mon action militante depuis ses débuts, celle de regrouper précisément tous ceux que vous voulez atteindre par Objectif 72. »<sup>13</sup>

## Fidèle à la Thudinie

Maurice De Backer est engagé dans sa région, la Thudinie. Sur le plan privé, il soutient et préside depuis 1966, une institution d'accueil pour enfants placés par le juge, suite à des situations familiales compliquées : manque de soins, alcoolisme, précarité, violences physiques et psychologiques. Il laisse, ainsi que son épouse, le souvenir « d'une personne intelligente et dotée d'une grande finesse, toujours dans le souci de l'humain ».#

[\*] CARHOP asbl

3. G. ZÉLIS, « Les équipes populaires », dans E. GERARD, P. WYNANTS, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, t. 2, Leuven, Leuven University Press, 1994, p. 545-561 (Kadoc-studies, 16).

4. CARHOP, *Papiers Maurice De Backer*, deuxième versement, farde n° 23, procès-verbal du Conseil central du MOC du 29 septembre 1947 portant sur la décision de reconnaître et soutenir les Équipes populaires au sein du Mouvement ouvrier chrétien.

5. CARHOP, *Entretien avec Maurice De Backer dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire du MOC*, 1995.

6. CARHOP, *Papiers Maurice De Backer*, premier versement, carnet n° 3, notes en suivi de la visite à Monsieur le chanoine Joos, situation des EP dans le diocèse de Tournai, Mesvin, 25 mai 1954.

7. CARHOP, *Papiers Maurice De Backer*, Premier versement, carnet n° 1, Représentation politique des travailleurs chrétiens, réunion de Charleroi, 7 octobre 1950.

8. CARHOP, *Entretien avec Maurice De Backer dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire du MOC*, 1995.

9. É. PIRSON (dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien à Charleroi, 1886-1990*, Bruxelles-Charleroi, CARHOP-MOC, 1995, p. 134.

10. M.-T. COENEN, « Duvivier Noël », dans *Rubrique Belgique du maitron.fr*, mise en ligne le 25 juin 2021 URL : <https://maitron.fr/spip.php?article241261>

11. CARHOP, *Entretien avec Maurice De Backer dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire du MOC*, 1995.

12. Ce mouvement de réflexion et d'action politique a l'ambition de rassembler des militants progressistes pour renouveler la pensée politique de gauche, s'ouvrir au fédéralisme et donner un sens socialiste au système économique. Voir PIRSON (dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien à Charleroi*, Bruxelles-Charleroi, CARHOP-MOC, 1995, p. 139.

13. CARHOP, *Papiers Maurice De Backer*, deuxième versement, n° 51, lettre de Maurice De Backer à Germain Capelleman, 19 mai 1969.